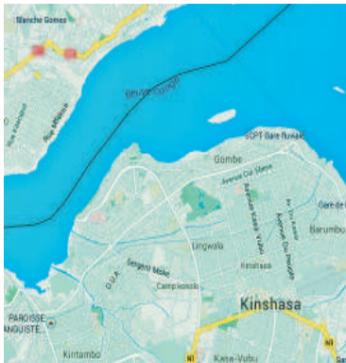


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

N° 3414 - JEUDI 24 JANVIER 2019

DIPLOMATIE

L'UE et l'UA prêtes à travailler avec Félix Tshisekedi

L'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) se sont engagées, le 22 janvier, à collaborer étroitement avec le nouveau président élu de la RDC, Félix Tshisekedi, en soustrayant les réserves concernant le vote litigieux qu'elles avaient évoquées précédemment. La diplomate

rwandaise, Richard Sezibera, a déclaré que l'UA s'engageait à travailler avec le peuple congolais « pour continuer à surmonter les défis qui pourraient subsister alors qu'il entre dans une nouvelle ère politique ».

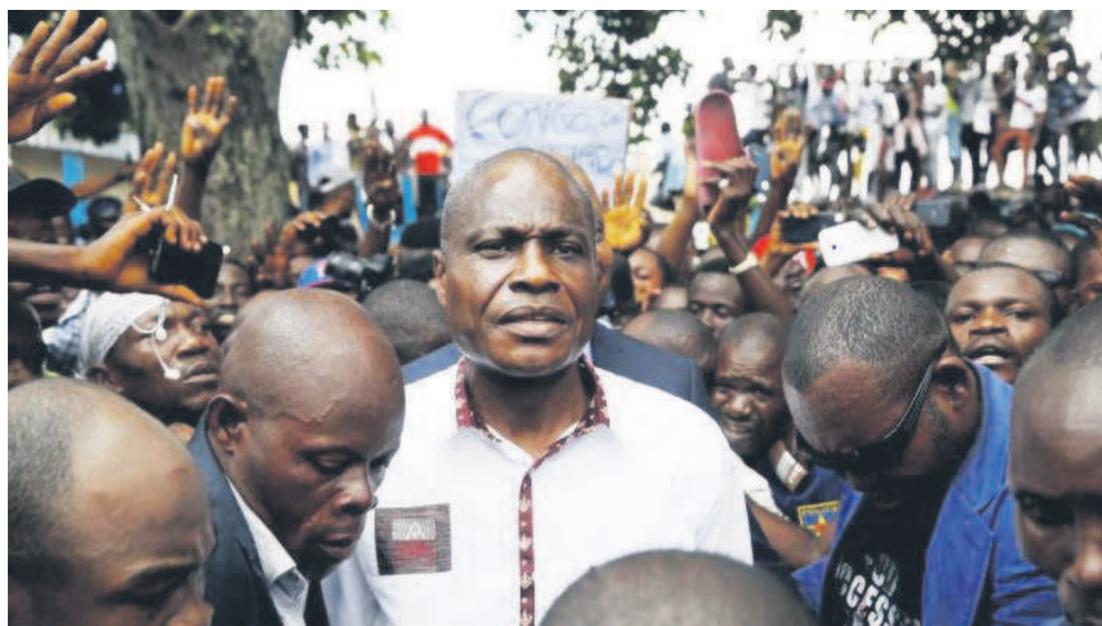
Federica Mogherini, la responsable de la politique étran-

gère de l'UE, a, pour sa part, indiqué que cette organisation avait pris note du résultat de l'élection. « Il faut que le président soit un rassembleur et s'engage dans un dialogue interne », a-t-elle ajouté.

Page 3



Le siège de l'Union européenne



Martin Fayulu au milieu de ses partisans

VÉRITÉ DES URNES

Martin Fayulu de plus en plus isolé

La marge de manœuvre est en train de se rétrécir au fil des jours pour Martin Fayulu, le candidat malheureux de la coalition « Lamuka » à la présidentielle du 30 décembre, dans sa volonté de faire bouger les lignes face à l'évidence, en l'occurrence la victoire électorale de Félix Tshisekedi à la présidentielle. Alors qu'il y a quelques jours encore, l'UE faisait part de ses « doutes sérieux » sur ces résultats, elle s'est finalement alignée sur la position de l'UA.

Loin de s'avouer vaincu, et à défaut des soutiens diplomatiques, il sait qu'il lui reste un bon coup à jouer en s'alliant notamment à l'Église catholique dont il espère une forte mobilisation populaire pour changer le cours des événements.

Page 4

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE

Mgr Fridolin Ambongo : « Que Félix Tshisekedi n'oublie pas d'où il vient »



Dans une interview diffusée le 22 janvier sur France 24, l'archevêque de Kinshasa a émis des doutes sur un changement probable de régime tant attendu par le peuple. Il redoute que le système de gouvernance autrefois décrié sous le régime sortant

ne puisse persister. « Je crains fortement que le même système puisse continuer avec le nouveau président », a déclaré le vice-président de la Commission épiscopale nationale du Congo.

Il n'a pas manqué d'interpeller la conscience du nouveau président qu'il a invité à se démarquer du

mode de gestion politique de son prédécesseur. « L'unique message, qu'il n'oublie pas d'où il vient. Il vient du peuple, le peuple souffre, qu'il n'oublie pas le combat du peuple », a-t-il dit.

Page 5

MUSIQUE

Staff Benda Bilili de retour sur la scène

Après avoir tenu sa promesse de «Bouger le monde» avec leur deuxième album, un succès mondial (il était numéro 1 de l'année 2012 sur neuf mille albums figurant dans les charts mensuels de l'année du World Music Charts Europe), le Staff Benda Bilili prépare son troisième opus. Le groupe, dans sa version reconfigurée, veut lancer «Effacer le tableau».

Le célèbre orchestre formé d'anciens musiciens de rue congolais entend présenter son prochain album à la Halle de la Gombe, le 25 janvier. Concert inaugural de 2019, cette prestation fait suite à son show remarquable d'il y a sept ans jour pour jour sur ce site.

Page 5

En page 3, le programme de la cérémonie d'investiture du nouveau président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

ÉDITORIAL

Investiture

Tout compte fait, c'est ce jeudi 24 janvier, au Palais de la nation, à Kinshasa, que Félix Tshisekedi prêtera serment en tant que président de la République démocratique du Congo (RDC). Depuis l'indépendance de ce pays, le 30 juin 1960, il sera le cinquième chef d'Etat à sacrifier à ce rituel ancré dans les traditions républicaines. À quel dirigeant du continent a-t-il adressé une invitation pour assister à sa consécration ? Et qui y répondra ? On le saura en observant la scène de plus près.

Mais que cette cérémonie d'investiture soit portée en triomphe par ses partisans et ses alliés qui, on l'imagine, lui apporteront tout le soutien qu'il faut ; qu'elle soit, en revanche, répugnée par ses adversaires qui avouent leur victoire volée, sur place en RDC et ailleurs, toutes les oreilles seront dressées pour écouter le discours que le nouveau chef de l'Etat prononcera. Le 10 janvier, dès l'annonce de sa victoire provisoire, Félix Tshisekedi avait révélé ses premières intentions en appelant ses compatriotes au rassemblement.

Ce jeudi, le moindre mot qui étoffera son adresse devant les corps constitués nationaux et internationaux, devant le peuple Rd-Congolais, sera scruté avec minutie. Que dira-t-il sur la politique intérieure de son pays ? Qu'en sera-t-il de sa relation avec l'extérieur ? Ce sont autant de questions dont les réponses proposées par le nouveau chef de l'Etat alimenteront les analyses au sein des chancelleries du monde, restées dubitatives depuis le dénouement des élections en RDC.

S'il a pris la mesure du climat dans lequel il accède au pouvoir, le président Félix Tshisekedi réservera au chantier de la réconciliation nationale une place de choix et l'adossera à celui de la reconquête de l'espace national infesté par des groupes armés actifs depuis de longues années. Cela est le chemin indispensable pour asseoir le développement de son pays. Il lui faudra, pour les mêmes raisons, nouer des contacts suivis avec ses pairs africains et le reste du monde pour permettre à la RDC de tenir la place qui lui revient dans le concert des nations.

En fait, la cérémonie de ce jour est une entrée en matière souveraine pour le nouveau président. Dès demain, lorsqu'il devra choisir les collaborateurs qui l'aideront dans sa lourde tâche, commenceront d'indispensables séances d'arbitrages entre l'intérêt supérieur de la nation et les individualismes des femmes et des hommes chargés de le sublimer. Les nuits peuvent s'avérer longues pour lui en ce moment.

Le Courrier de Kinshasa

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE EN RDC

La prestation de serment du nouveau président confirmée pour ce jeudi

La prise de fonctions de Félix Tshisekedi, nouveau chef de l'Etat récemment élu, est maintenue pour ce 24 janvier.

La prestation de serment est prévue à partir de midi, au Palais de la nation de Kinshasa, siège de l'actuelle présidence. C'est la première passation pacifique de pouvoir d'un président à l'autre depuis l'indépendance proclamée dans ce même palais, le 30 juin 1960. Félix Tshisekedi, 55 ans,

s'apprête à devenir le cinquième président de la République démocratique du Congo (RDC) en prenant le relais de Joseph Kabila, qui avait prêté serment le 26 janvier 2001, dix jours après l'assassinat de son père et prédécesseur, Laurent-Désiré Kabila, par un garde du corps.

La victoire de Félix Tshisekedi n'est pas reconnue par l'autre candidat de l'opposition, Martin Fayulu, qui s'auto-proclame le «président élu» et dénonce un

«putsch électoral» de Joseph Kabila avec la complicité de Tshisekedi. L'Union africaine et l'Union européenne ont indiqué, dans un communiqué commun, qu'elles étaient prêtes «à travailler avec le président Tshisekedi et avec toutes les parties congolaises». Félix Tshisekedi devra choisir un Premier ministre au sein de la majorité de l'Assemblée nationale qui reste acquise aux proches du président Kabila.

D'après AFP

GRANDS LACS

Huang Xia, nouvel émissaire de l'ONU dans la région

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a nommé le 22 janvier un ambassadeur chinois comme son nouveau représentant pour la région. Une première pour Pékin qui illustre son rôle croissant au sein de l'organisation.

Le nouvel envoyé spécial d'Antonio Guterres pour la région des Grands Lacs succédera à l'Algérien Saïd Djinnit qui a achevé plus de quatre ans de mission.

Huang Xia dispose de plus de trente ans d'expérience diplomatique dans le monde, notamment en Afrique où il a exercé plusieurs hautes fonctions, a souligné l'ONU dans un communiqué. Au cours de sa carrière, le diplomate a notamment été ambassadeur de Chine au Niger (2009-2012), au Sénégal (2012-2015) et en République démocratique du Congo (2015-2018).

Auparavant, il avait aussi travaillé dans les ambassades chinoises au Gabon et en France. Né en 1962, Huang Xia est marié et a un fils.

Très impliquée diplomatiquement et économiquement en Afrique, la



Chine est devenue récemment le deuxième contributeur financier à l'ONU après les Etats-Unis, une place occupée jusqu'alors par le Japon. La part chinoise atteint aujourd'hui 12% du budget de fonctionnement des Nations unies et 15% de celui des opérations de paix. Membre permanent du Conseil de sécurité doté d'un droit de veto, Pékin est aussi un grand fournisseur de troupes aux missions de paix onusiennes, avec plus de deux mille cinq cents Casques bleus chinois déployés no-

tamment au Mali, en République démocratique du Congo, au Soudan du Sud ou au Liban.

La région des Grands Lacs que l'ONU essaye de stabiliser depuis plusieurs années via une action transversale en sus d'interventions bilatérales inclut des pays comme le Burundi, l'Ouganda, la République du Congo et le Rwanda.

Le bureau de l'émissaire pour les Grands Lacs est situé à Nairobi, au Kenya.

D'après AFP

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général : Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux : Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid : Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport : Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC

L'UE et l'UA «prêtes à travailler» avec Tshisekedi

Les représentants des deux organisations ont annoncé, le 22 janvier à Bruxelles, leur disponibilité à travailler avec le nouveau président élu.

«Nous sommes prêts en tant qu'Union africaine à travailler avec le président Tshisekedi et avec toutes les parties congolaises», a déclaré le représentant de l'organisation panafricaine, Smail Chergui, au cours d'une conférence de presse avec la cheffe de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays des deux continents. «Nous avons pris note du résultat de l'élection. Il faut que le président soit un rassembleur et s'engage dans un dialogue interne», a pour sa part déclaré Federica Mogherini. «Les Congolais ont exprimé leur volonté de changement. Le nouveau président devra faire face à de nombreux défis sécu-



ritaires, socio-économiques et de gouvernance pour répondre aux attentes», a-t-elle relevé. «L'Union européenne est un partenaire important pour

la République démocratique du Congo et nous continuerons à l'être. Avoir un ambassadeur sur place aidera beaucoup», a-t-elle ajouté, en demandant aux autorités

congolaises de laisser revenir le chef de la représentation de l'Union européenne (UE), le Belge Bart Ouvry, expulsé fin décembre.

L'UE et l'Union africaine (UA) avaient émis des doutes après la proclamation de la victoire de Félix Tshisekedi et ont attendu la décision de la Cour constitutionnelle, saisie par le candidat annoncé deuxième, Martin Fayulu. Cette juridiction a validé les résultats de la commission électorale et proclamé la victoire de Félix Tshisekedi, 55 ans. Son élection a été immédiatement saluée par l'Afrique du Sud, le Kenya et la Communauté de développement de l'Afrique australe dont la République démocratique du Congo (RDC) est membre.

La France, qui avait estimé que Martin Fayulu était «a priori» le vainqueur de l'élection présidentielle, a «pris note» de la victoire de Félix Tshisekedi, dans un communiqué publié le

21 janvier avant la réunion ministérielle UE-UA à Bruxelles. «La France a exprimé un certain nombre de préoccupations. Elle n'est pas la seule», a expliqué, le 22 janvier, le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Jean-Baptiste Lemoyne. «Notre vœu est que le consensus puisse prévaloir pour l'avenir», a-t-il ajouté.

Félix Tshisekedi, cinquième président congolais, va succéder à Joseph Kabila, au pouvoir depuis dix-huit ans après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré, le 16 janvier 2001. La transition devrait se dérouler de manière pacifique, comme cela s'est produit en Sierra Leone, au Libéria, au Ghana et à Madagascar, ont estimé les représentants de l'UA. Félix Tshisekedi doit prêter serment dans les prochains jours. Federica Mogherini n'a pas indiqué qui représenterait l'UE à la cérémonie d'investiture.

D'après AFP

RDC-ANGOLA

João Manuel Gonçalves Lourenço félicite Félix-Antoine Tshisekedi

Le chef d'Etat angolais espère que le nouveau président élu de la République démocratique du Congo (RDC) connaîtra le plus grand succès dans l'accomplissement de la tâche noble et difficile qui lui a été confiée par le peuple congolais.



João Manuel Gonçalves Lourenço, président angolais pour garantir la stabilité nécessaire pour jeter les fondements sur lesquels les Congolais espèrent : une démocratie complète, respect des différences et respect strict des droits de l'homme », a indiqué le président angolais dans son message.

Au nombre des messages de félicitations adressés au président de la RDC nouvellement élu, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, il faudra compter également celui du président de l'Angola, João Manuel Gonçalves Lourenço. Le contenu du message traduit tout l'intérêt que cet Etat voisin accorde à la paix et à la stabilité de la RDC. Au nom du peuple et du gouvernement angolais, ainsi qu'à titre personnel, João Manuel Gonçalves Lourenço a tenu à féliciter son homologue congolais pour son élection au poste de président de la République, à la suite des élections du 30 décembre 2018. Il s'est dit convaincu que le successeur de Joseph Kabila sera en mesure de garantir la stabilité nécessaire dont la RDC a besoin et espère qu'il accomplira avec succès la tâche noble et difficile que le peuple congolais vient de lui confier. « Nous sommes convaincus que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour promouvoir l'inclusion de toutes les forces de la nation congolaise et

João Manuel Gonçalves Lourenço a fait part de la disponibilité de l'Angola à aider le nouveau leadership congolais à surmonter toutes les épreuves qui pourront se dresser sur son chemin. De quoi rassurer son homologue qu'il peut toujours compter sur son pays dans toutes les actions immédiates et futures qu'il aura à mener. « Je voudrais dire à votre Excellence que vous pouvez compter sur la solidarité de l'Angola dans toutes les actions que vous menez pour renforcer les progrès et le développement de la RDC, dans le cadre des relations de coopération et d'amitié qui existent entre nos deux pays », a-t-il écrit.

Alain Diasso

Le programme de la cérémonie d'investiture du nouveau Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo

Prévue pour ce 24 janvier au Palais de la nation à Kinshasa, la cérémonie va se dérouler en présence des chefs d'Etat, de gouvernement et des membres du corps diplomatique venus de divers horizons de la globe. Ci-après, le programme de la cérémonie d'investiture

7h00: mise en place terminée

7h30-9h00: arrivée des invités

10h30: arrivée des autorités civiles, militaires et de la police nationale congolaise

Mise en place du détachement d'honneur

10h45: arrivée des membres du Conseil supérieur de la magistrature

11h00: arrivée des membres du corps diplomatique et membres du gouvernement national

11h30: arrivée de :

Présidents et membres des institutions d'appui à la démocratie

Président du Conseil national de suivi de l'accord de la Saint Sylvestre

Président du Conseil économique et social

Membres du bureau du Conseil supérieur de la magistrature

11h45: arrivée du Premier ministre

11h55: arrivée des honorables présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale

12h00: arrivée des chefs d'Etat, de gouvernement et des délégations

12h10: arrivée de son Excellence Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, président élu de la RD-Congo en compagnie de son épouse

Accueil et installation à la tribune d'honneur

12h20: arrivée de son Excellence Joseph Kabila Kabange, président de la République sortant, en compagnie de son épouse

Accueil

Honneur militaire

Passage en revue du détachement d'honneur

Installation dans la tribune d'honneur

12h30: début de la cérémonie

Hymne national

Annonce du programme par le protocole

Entrée solennelle des Hauts magistrats de la Cour constitutionnelle

Prestation de serment de son Excellence Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, président élu de la République

Remise des symboles du pouvoir au président élu par son Excellence Joseph Kabila Kabange, président de la République sortant

Remise des symboles du pouvoir par le président de la Cour constitutionnelle

Discours de son Excellence Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi, président de la République

Honneur militaire

14h00: Tête-à-tête entre le nouveau président et son prédécesseur

Fin de la cérémonie

VÉRITÉ DES URNES

Martin Fayulu de plus en plus isolé

La marge de manœuvre est en train de se rétrécir au fil des jours pour le candidat malheureux de la coalition « Lamuka » à la présidentielle du 30 décembre, dans sa volonté de faire bouger les lignes face à une situation de fait, à savoir la victoire électorale de Félix Tshisekedi.

L'opposant continue, malgré tout, à revendiquer sa victoire électorale et entend concrétiser, selon lui, la volonté du peuple congolais exprimée dans les urnes le 30 décembre 2018 à travers une lutte politique accrue dont il se fait, d'ores et déjà, le porte-étendard. « *Qui veut arrêter l'installation de la démocratie au Congo ? Si la volonté du peuple congolais exprimée le 30 décembre 2018 ne se matérialise pas, comment est-ce que ce même peuple pourra faire confiance aux élections ?* », avait-il twitté au lendemain d'un meeting raté du 21 janvier qu'il voulait tenir au siège de l'Interfédéral du Mouvement de libération du Congo (MLC), un parti partenaire au sein de la coalition Lamuka. En fait, c'est un Martin Fayulu transfiguré, déterminé et prêt au sacrifice suprême pour défendre ce qu'il pense être une juste cause qui s'offre aujourd'hui à l'opinion. Alors qu'une poignée de ses partisans tenus en respect par les éléments de la police l'attendait au siège provincial du MLC, il a préféré faire la



Martrin Fayulu au milieu de ses partisans

ronde de quelques quartiers de Kinshasa pour rencontrer ses autres sympathisants, preuve qu'il est loin de lâcher du lest dans son combat pour le rétablissement de la vérité des urnes. Un combat qu'il est censé mener désormais avec quelques inconditionnels, en plus de ses deux principaux soutiens, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, desquels il est censé recevoir des directives. La communauté internationale sur laquelle il misait tant pour l'accompagner dans cette bataille l'a finalement lâché. L'Union européenne (UE), la France, la Communauté de développement d'Afrique australe, l'Union africaine (UA), etc., ont, en effet, fait volte-face en prenant acte de la victoire de Félix Tshisekedi désormais auréolé par une re-

connaissance internationale de plus en plus expressive.

« *Seul président légitime* » autoproclamé, Martin Fayulu apparaît de plus en plus isolé et son discours, séduisant au début, semble ne plus captiver une conscience internationale ayant préféré jouer la carte de la résignation face à l'évidence. Alors qu'il y a quelques jours encore, l'UE faisait part de ses « *doutes sérieux* » sur ces résultats, elle s'est alignée finalement sur la position de l'UA.

L'Eglise, la rue et après ?

Loin de s'avouer vaincu, Martin Fayulu sait qu'il lui reste un bon coup à jouer en s'alliant notamment à l'Eglise catholique dont il espère une forte mobilisation populaire. À défaut des soutiens diplomatiques, il sait qu'il peut compter sur l'Episcopat catho-

lique mais également sur la rue qui, à tout moment, peut gronder dans l'espoir d'inverser la tendance. Martin Fayulu a-t-il la capacité de mobilisation digne des grands opposants, lui qu'une certaine opinion a toujours considéré comme une création virtuelle, sans réel ancrage sociologique ?

L'échec récent de son appel à la ville-morte ne constituait-il pas un signe prémoniteur au combat d'arrière-garde, lassant et laborieux qu'il s'appretait à engager dans un contexte social marqué par la renonciation collective à la violence ? Malgré les doutes, une partie de l'opinion congolaise se satisfait du départ de Joseph Kabila et surtout de l'avènement d'un opposant à la tête du pays. Martin Fayulu ou Félix Tshisekedi, peu importe pour cette opinion locale pour

autant que l'alternance tant attendue se soit matérialisée.

Entre la reconnaissance de sa défaite électorale et la poursuite de son combat pacifique pour la récupération par le souverain primaire de sa « *victoire volée* », Martin Fayulu a opté pour la seconde option. Logique en lui-même, il exclut toute participation à un gouvernement d'union nationale malgré la main qui lui est tendue par Félix Tshisekedi et les appels à la cohésion des Etats et organisations internationales. Il s'est, d'ores et déjà, forgé une stature d'opposant direct à Félix Tshisekedi, ou mieux, de chef de file d'une opposition multiforme qu'il devra piloter, avec tout ce que cela implique en termes d'énergie, de stratégie et de mobilisation. Ce qui ne sera pas une partie de plaisir.

Avec plus de soixante sièges pour Lamuka et son statut de second à la présidentielle selon la Cour constitutionnelle, il sait qu'il peut espérer peser à la future Assemblée nationale, même si plusieurs observateurs pointent déjà le risque d'un éclatement de cette coalition en cette période de tractations autour de la prochaine majorité. Les prochains jours nous en diront davantage sur l'avenir politique du coordinateur de la Dynamique de l'opposition et président du parti Engagement pour la citoyenneté et le développement.

Alain Diasso

MATIÈRES PREMIÈRES

Plus de 50 % de baisse du prix du cobalt en douze mois

La principale ressource minière exportée par la République démocratique du Congo (RDC) a chuté d'environ 55 %, passant de quatre-vingt mille dollars américains début 2018 à trente-cinq mille dollars en janvier courant (Source London metal exchange).

La situation pourrait placer les prochains animateurs de l'exécutif national dans l'incapacité de tenir leur engagement d'augmenter les recettes nationales prévues dans la loi des finances 2019 et de mettre en œuvre les nouvelles politiques nationales de rupture tant attendues. En effet, en l'espace d'une année, soit de janvier 2018 à janvier 2019, le cours international du cobalt a baissé de manière drastique. Pourtant, en mars dernier,

la courbe ascendante s'était établie à quatre-vingt-quatorze mille cinq cents dollars américains la tonne. Ce qui explique, d'ailleurs, que le budget national 2019 ait prévu une production de cent mille tonnes au prix de quatre-vingt-quinze mille dollars américains la tonne.

Le pays sortait alors d'un record mondial de production de cobalt de cent quinze mille tonnes aux trois premiers trimestres de 2018. Mais le prix vient d'enregistrer une baisse extraordinaire, en s'établissant à seulement trente-cinq mille dollars le mois en cours. Ce niveau très bas risque malheureusement de baisser de nouveau avec l'entrée en production des entreprises minières exploitant le cobalt en RDC. En effet, la production de ces

entreprises opérant dans le pays a connu un arrêt depuis plusieurs mois. En somme, le pire est bien à venir. Selon la presse internationale, la baisse actuelle est le fruit d'une surproduction mondiale du cobalt. Les ventes du minerai sont relativement inférieures aux attentes du marché. Sur le marché international, l'on enregistre une explosion de la demande pour la fabrication des véhicules électriques et autres produits écologiques. Selon diverses analyses sur la question, la baisse du prix du cobalt va bousculer finalement les prévisions budgétaires congolaises plutôt ambitieuses de 2019, arrêtées en recettes comme en dépenses à 5,9 milliards de dollars américains. Il est clair que cet objectif ne de-

vrait pas être atteint si la tendance reste baissière. Or, poursuivent-elles, « *toute baisse aurait pour effet direct d'affecter davantage la production annuelle du pays, contrairement à l'année 2018* ». Cependant, le gouvernement de la République a tablé sur une production de cobalt de l'ordre de cent mille tonnes cette année au prix de quatre-vingt-quinze mille dollars américains la tonne. A présent, toutes ces prétentions de l'actuel exercice doivent être revues. Par ailleurs, l'absence de résultats probants dans le secteur primaire empêchera à coup sûr la maximisation des recettes de l'Etat et la consolidation de la croissance.

Avec le cuivre, les deux métaux non ferreux contri-

buent significativement aux recettes du secteur minier. Pour la petite précision, plus de 75 % des gisements de cobalt et de cuivre se trouvent actuellement dans la province du Lualaba. Autre chiffre important, 60 % du cobalt mondial provient de la RDC, plus précisément du Lualaba. Il s'agit, soulignons-le, des seules ressources minières qui ont été mises en évidence depuis l'époque coloniale alors que le reste des provinces minières ne dispose à ce stade que des indices de richesse. Une situation qui relance le débat sur la forte dépendance de la RDC aux mines et l'urgence de diversifier la production nationale pour réduire la vulnérabilité face aux chocs extérieurs.

Laurent Essolomua

ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE

Mgr Fridolin Ambongo : « Que Félix Tshisekedi n'oublie pas d'où il vient »

Dans une interview diffusée le 22 janvier sur France 24, l'archevêque de Kinshasa a émis des doutes sur un changement probable de régime tant attendu par le peuple.

L'épiscopat catholique continue de garder sa posture de désappointement vis-à-vis de la présidentielle du 30 décembre ayant porté Félix Tshisekedi au pouvoir. Malgré la confirmation des résultats par la Cour constitutionnelle, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) persiste qu'ils ne sont pas conformes aux données qu'elle a collectées à travers différents bureaux de vote et de dépouillement. C'est en tout cas ce qui a transpiré au cours de l'interview que l'archevêque de Kinshasa, Fridolin Ambongo, a accordée le 22 janvier à France 24.

Pour le prélat catholique, il est un fait que l'avènement de Félix Tshisekedi à la tête du pays ne va pas changer grand chose. Il redoute, en



Mgr Fridolin Ambongo

effet, que le système de gouvernance autrefois décrié sous le régime sortant ne puisse persister. « Je crains fortement que le même système continue avec le nouveau président », a déclaré le vice-président de la Cénc qui n'a pas manqué d'interpeller la conscience du nouveau président qu'il a invité

à se démarquer du mode de gestion politique de son prédécesseur. « L'unique message, qu'il n'oublie pas d'où il vient. Il vient du peuple, le peuple souffre, qu'il n'oublie pas le combat du peuple », a-t-il lancé.

À propos de l'investiture de Félix Tshisekedi qui, sauf changement de dernière

heure, pourra intervenir ce 24 janvier, le successeur du cardinal Laurent Mosengwo à l'archevêché de Kinshasa entrevoit déjà l'absence des évêques de la Cénc, nonobstant l'invitation qui leur est adressée. « La conférence des évêques se réserve la possibilité de ne pas assister à l'investiture

du nouveau président. Une invitation ce n'est pas une convocation. Ce serait comme nous renier nous-mêmes », a-t-il dit.

D'un son de cloche à un autre, les chefs des confessions religieuses membres de la Commission d'intégrité et médiation électorale (Cimé) ont, quant à eux, pris acte de l'élection de Félix Tshisekedi à la tête du pays et lui ont demandé de privilégier le dialogue ainsi que la cohésion nationale. C'était dans une déclaration faite à Kinshasa, le 22 janvier. « Les chefs des confessions religieuses recommandent au président de la République élu de privilégier, tout au long de son mandat, le dialogue et l'unité nationale pour la consolidation de notre nation. Ils l'invitent également à inscrire dans les priorités le parachèvement du processus électoral en cours par l'organisation des élections urbaines, municipales et locales suivant le calendrier électoral publié à cet effet », a déclaré Delphin Elebe Kapalay, président de la Cimé.

Alain Diasso

MUSIQUE

Staff Benda Bilili de retour sur la scène

Le célèbre orchestre formé d'anciens musiciens de rue congolais va présenter son prochain album à la Halle de la Gombe, le 25 janvier en soirée, à partir de 19h.

Après avoir tenu leur promesse de «Bouger le monde» avec leur deuxième album, un succès mondial (il était numéro 1 de l'année 2012 sur mille neuf albums figurant dans les charts mensuels de l'année) du World

Music Charts Europe, le Staff Benda Bilili prépare son troisième opus. Le groupe, dans sa version reconfigurée (depuis 2013, deux des membres fondateurs, Théo Nzonza Nsituvuidi et Coco Yakala Ngambali ne font plus partie du groupe) veut lancer «Effacer le tableau».

Concert inaugural de 2019, la prestation de Staff Benda Bilili fait suite à son show remarquable, il y a sept ans

jour pour jour. En effet, le 21 janvier 2012, l'orchestre fondé par des personnes vivant avec handicap embrasait littéralement la scène de l'Institut français (IF). Livré à quelques jours du lancement d'une tournée mondiale avec des concerts prévus en Australie et aux Pays-Bas, il avait rempli la Halle de la Gombe. Plutôt, il avait accueilli plus de monde que la Halle ne pouvait en contenir.

Porté par le succès de leur documentaire «Benda Bilili!» projeté au Festival de Cannes en mai 2010, les membres de l'orchestre atypique avaient attiré beaucoup de curieux à la Halle de la Gombe. Le répertoire était composé essentiellement de leur premier album sorti en avril 2009, «Très, très fort». Jusqu'alors, la notoriété du groupe avait été établie à la faveur de leur film et des quatre vidéos de Belle kinoise prod. Le premier opus avait, en son temps, suscité l'enthousiasme des médias internationaux, particulièrement en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Enregistré pourtant en majeure partie en plein air, notamment dans le jardin zoologique de Kinshasa, où la formation musicale avait coutume de faire ses répétitions, il avait fait un carton. Staff Benda Bilili a fait face à un énorme succès encouragé par des fans de tous les continents. Il a été

bien conforté par plusieurs prix remportés à travers le globe.

Par ailleurs, l'on se souvient qu'en 2009 déjà, cet orchestre menait avec triomphe sa première tournée européenne. Un parcours exceptionnel que lui envierait bien de musiciens congolais dont certaines vedettes importantes. Il s'est produit avec grand succès aux États-Unis pour la première fois fin 2012. Un concert qui n'est pas comptabilisé parmi les trois cents que l'orchestre a livrés à travers l'Europe, l'Australie et le Japon.

A chaque fois, l'orchestre a reçu un accueil chaleureux du public séduit par son enthousiasme qui demande aux mélomanes d'aller au-delà des apparences. En effet, Benda Bilili n'a pas été choisi au hasard; traduit en français, il veut tout simplement dire «regarde au-delà des apparences».

Nioni Masela



La configuration actuelle de Staff Benda Bilili

COUPURE D'INTERNET

Les opérateurs des télécommunications devant la barre

Le Tribunal de commerce de Kinshasa/Gombe a examiné, le 22 janvier, en audience publique introductive, la plainte de vingt-quatre abonnés contre les sociétés Vodacom, Orange, Airtel et Africell, accusées de « coupure abusive d'internet et messagerie SMS ».

Pour permettre aux parties d'échanger les pièces et étoffer leurs arguments, le tribunal, qui a examiné la forme et s'est déclaré saisi, a décidé de renvoyer l'affaire au 19 février. Devant le tribunal, les quatre sociétés avaient été représentées par leurs avocats respectifs.

Il est indiqué que l'Association des consommateurs de la République démocratique du Congo s'est également jointe aux vingt-quatre victimes comme plaignante. D'autres ONG de défense des droits de l'homme avaient également promis d'accompagner ces victimes de coupures d'internet et du service SMS, en vue de constituer une force et faire changer les choses.

Rappelons que l'internet et le service SMS ont été coupés pendant vingt jours, à partir du 31 décembre 2018. Le gouvernement congolais avait évoqué des raisons sécuritaires liées au processus électoral qui a amorcé son atterrissage avec l'élection, à la tête du pays, de Félix Tshilombo Tshisekedi.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club s'offre DCMP pour la fin de la manche aller

Le derby de Kinshasa a, sans surprise, le 23 janvier, au stade des Martyrs, tourné à l'avantage des Dauphins noirs qui ont pris le dessus sur les Immaculés par trois buts à un.

Pour ce énième derby de Kinshasa et dernière rencontre de la manche aller de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), les deux équipes ne juraient que par la victoire. Mais les Immaculés n'ont pas existé face aux Dauphins noirs du coach Florent Ibenge, auréolés d'une retentissante victoire (cinq buts à zéro) le dimanche dernier face aux Tanzaniens de Simba, en deuxième journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique.

Les joueurs du coach italien, Andrea Agostinelli, ont plié, dès les cinq premières minutes, avec l'ouverture du score du buteur-maison de V.Club, Jean-Marc Makusu, qui a battu le gardien interna-

tional du Congo Brazzaville, Mouko Barel, sur une passe de Ruddy Makwekwe. V.Club a doublé la mise à la 39e mn par Francis Kazadi Kasengi, sur une passe du latéral droit Djuma Shabani. Le milieu organisateur, Fabrice Lwamba, a marqué le troisième but dans la moitié de la seconde période, profitant d'une inattention de la défense du club vert et blanc de Kinshasa. Daring Club Motema Pembe (DCMP) a donc passé un sale après-midi face à son sempiternel rival. Ricky Tulengi a, pour l'honneur, marqué l'unique but du DCMP dans les dernières minutes de la partie.

Notons qu'en conférence de presse d'avant-match, la veille, Andrea Agostinelli indiquait que son équipe pouvait passer un après-midi difficile si elle ne jouait pas à son niveau. « Il n'y a pas une stratégie particulière pour battre une équipe ou une autre. Les joueurs devront être individuellement

très forts, parce que nous jouons face aux champions en titre. Si nous jouons à notre niveau, nous allons faire un grand résultat. Au cas contraire, nous allons passer un mauvais après-midi... », expliquait-il. Ses craintes ont visiblement été justifiées.

Pour une frange des supporters du DCMP, c'est déjà la grogne et le découragement. Certains d'entre eux se posent encore la question sur le bien-fondé du remplacement du coach Otis Ngoma, lui qui était déjà dans une étape prometteuse de reconstruction de l'équipe. Qu'à cela ne tienne, DCMP occupe la troisième place au classement, position jusque-là qualificative pour la compétition africaine. Du côté de V.Club, l'on accroit le capital-confiance avec ce succès et l'on consolide la deuxième position mettant la pression sur le leader Mazembe, avant le début de la manche retour programmé en cette fin du mois de janvier.

Martin Engimo

FOOTBALL-TRANSFERTS

Kebano plaît à Yeni Malatyaspor, Bolasie vers Middlesbrough

Le mercato d'hiver n'est pas encore fini pour les joueurs congolais qui pourraient changer de club d'ici au 31 janvier. Le cas de Neeskens Kebano et Yannick Bolasie.

L'on apprend que le milieu offensif international congolais, Neeskens Kebano, pourrait quitter Fulham en Premier League anglaise pour découvrir le championnat de Turquie.



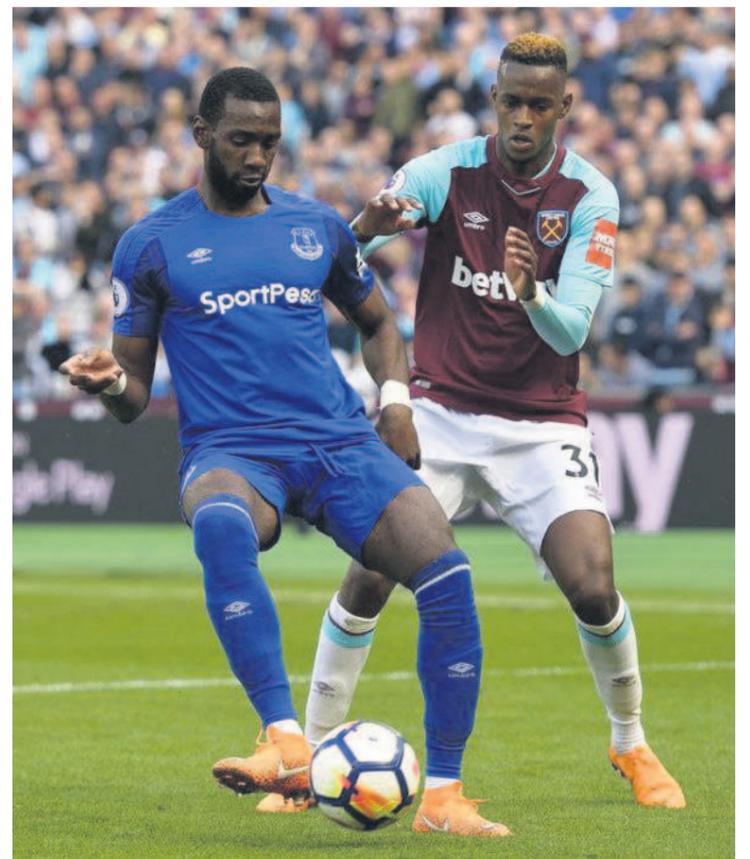
Neeskens Kebano...

L'ancien joueur du Paris-Saint-Germain, en France, et de Genk, en Belgique, peu utilisé la saison dernière en D2 anglaise par le club londonien et qui fait quelques apparitions cette saison depuis la venue du coach italien Ranieri, est visiblement à la recherche du temps de jeu. Neeskens Kebano n'a disputé que quatre matchs cette saison dont trois en championnat et un en Coupe de la Ligue. Selon les der-

nières nouvelles, il aurait trouvé un accord avec le club turc de Yeni Malatyaspor. Les deux parties, Fulham et Malatyaspor seraient en négociations dans l'optique de finaliser le transfert. Outre le club turc, Neeskens Kebano intéresse également la formation de Sheffield Wednesday (D2 Angleterre) pour un prêt jusqu'à la fin de la saison.

Un autre international congolais qui change de club, c'est Yannick Bolasie. En fin de prêt avec Aston Villa (Championship -D2 anglaise-), il est rentré dans son club, Everton, en Premier League. Mais il pourrait à nouveau être prêté jusqu'à la fin de la saison. Et l'on parle de Middlesbrough (D2 anglaise) où évolue un autre international congolais, Britt Assombalonga. Selon le tabloïd anglais The Telegraph, Middlesbrough a amorcé des discussions avec l'autre club de Liverpool pour Yannick Bolasie. Cependant, Middlesbrough sera obligé de laisser partir certains joueurs ou encore de baisser leurs salaires. Revenu de blessures la saison dernière, l'ancien joueur de Crystal Palace a été prêté à Aston Villa par Everton.

Son coéquipier en sélection congolaise, Paul-José Mpoku, est pour sa part déterminé à rester au Standard de Liège, en Belgique. Il vient de rejeter l'idée de quitter les Rouches cette saison, une deuxième fois, après l'offre de quatre millions d'euros émanant de New England Revolution de la Major League Soccer,



le championnat nord américain de football. En effet, Paul-José Mpoku ne compte pas aller en Allemagne, après la sollicitation de Mayence. « Je préfère jouer le top ici (au Standard, ndlr), l'Europa League ou la Ligue des champions que jouer le maintien en Bundesliga. Si je dois partir, j'irai

...et Yannick Bolasie en Amérique, en Chine ou à Dubaï », a confié le milieu organisateur congolais à Walfoot.be. Et d'ajouter : « Ils ont un plus gros budget que le Standard. Mais, j'ai toujours dit que si c'est pour aller dans un club comme Mayence, puisqu'on vient de les affronter, moi, ça ne m'intéresse pas ».

M.E.

COOPÉRATION

L'UE et l'UA envisagent un partenariat "plus fort"

Réunis à Bruxelles, en Belgique, les 21 et 22 janvier, les chefs de la diplomatie des deux organisations ont manifesté une volonté commune d'aller vers un partenariat "plus fort", a déclaré la Haute représentante de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini.

La réunion ministérielle UE-UA (Union africaine) était coprésidée par Federica Mogherini et le chef de la diplomatie rwandaise, Richard Sezibera. Elle était axée sur les aspects politiques liés à la paix, la sécurité et la gouvernance, les aspects économiques couvrant le commerce, les investissements ainsi que l'intégration économique et le multilatéralisme.

Les échanges ont également porté sur la mise en œuvre des conclusions du cinquième sommet UA-UE qui s'était déroulé les 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, en Côte d'Ivoire, constituant une étape majeure de l'évolution vers un partenariat encore plus étroit, mutuellement bénéfique et mieux adapté à un contexte mondial en évolution rapide.

Ainsi, Federica Mogherini a déclaré : « Nous avons une volonté commune de renforcer notre coopération et d'aller de l'avant vers un partenariat et une amitié encore plus forts et plus profonds », dans le monde « compliqué » d'aujourd'hui, où l'Europe et l'Afrique « sont plus proches que jamais ». Elle a relevé : « Nous tous, Européens et Africains, voulons une Afrique plus forte avec des emplois de qualité pour les jeunes, des sociétés plus inclusives, avec la paix et la sécurité pour tous ». Puis, elle a insisté sur une coopération « plus étroite entre les peuples, les gouvernements et les continents ». Federica Mogherini s'est félicitée des résultats de la coopération entre l'UE et l'UA dans le domaine de la migration.

Avant d'évoquer la coopération avec l'Afrique dans les domaines de la paix et de la sécurité, citant, dans ce sens, le soutien de l'UE aux pays du G5 Sahel, à la Mission de l'Union africaine en Somalie ainsi que la mission de formation militaire de l'Union en République centrafricaine.

S'agissant du volet économique, Federica Mogherini a souligné que l'UE et l'UA sont convenues d'approfondir leurs relations en matière de commerce et d'investissement, indiquant : « En Europe comme en Afrique, nous croyons au multilatéralisme ». Après, elle a rappelé l'initiative de la Commission européenne, notamment une nouvelle « Alliance Afrique-Europe pour un investissement et des emplois durables », et le souhait d'une « Afrique prospère pour le bien de son peuple car, une Afrique forte renforcera l'Europe et les Européens ».

Noël N'dong

MIGRANTS

La mission Sophia de l'UE poursuit ses opérations

Même si le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini, demande sa fin, la mission militaire de l'Union européenne (UE) poursuivra sa lutte contre les trafiquants au large de la Libye, avec la participation de l'Allemagne malgré le non remplacement de sa frégate et les menaces de l'Italie, a-t-on appris.

« Il n'est pas question de suspension de participation. L'Allemagne continuera de participer à l'opération et rien n'indique qu'elle ne mettra pas à nouveau une unité navale à disposition à l'avenir », a expliqué une source européenne. Elle a ajouté : « Le retrait de l'Augsburg (la frégate allemande, ndlr) était prévu

pour le 6 février et la décision a été communiquée au commandant de la Force. Il appartient à l'Allemagne de décider et de communiquer sur l'utilisation de ses moyens ».



virer de trois navires militaires : le Reina Sofia par l'Espagne, le Luigi Rizzo par l'Italie et l'Augsburg par l'Allemagne. La force est appuyée par des moyens aériens - hélicoptères et avions - mis à disposition par l'Espagne, l'Italie, la Pologne et le Luxembourg.

Un porte-parole allemand a indiqué que les dirigeants de son pays

ne prévoient pas pour l'instant le remplacement de l'Augsburg par le navire Berlin, envoyé participer à des manœuvres de l'Otan en mer du Nord. En dépit de cela, l'armée allemande a maintenu son personnel au quartier général de Sophia, à Rome, a-t-il précisé.

Pour l'ambassadeur allemand à l'Otan, Pascal Heyman, « l'opéra-

tion Sophia semble en difficulté car en sous-équipement pour accomplir sa mission ». « L'Allemagne ne fournit plus de moyens navals à l'opération Sophia en Méditerranée. La Belgique a fait de même », a-t-il indiqué sur son compte Twitter.

« Si quelqu'un se retire, ce ne sera certainement pas un problème pour l'Italie (...). Soit les règles changent, soit il est mis fin à la mission », a réagi de son côté le vice-président du Conseil et ministre de l'Intérieur italien, en accusant la mission Sophia d'avoir « pour mandat de débarquer tous les migrants secourus seulement en Italie ».

L'opération militaire Sophia a été créée en 2015 sous le commandement italien après un naufrage meurtrier. Elle prévoit que tous les migrants secourus dans le cadre de cette mission soient débarqués dans un port italien. Il est vrai que le mandat de la mission Sophia a été prolongé mais, le service d'action extérieure de l'UE dirigé par l'Italienne Federica Mogherini doit soumettre début février une série d'options aux représentants des Etats membres.

Nestor N'Gampoula

LE CENTRE D'ANALYSE D'IMAGES DÉPORTÉ DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL

L'inauguration de la structure a eu lieu le 17 janvier, dans l'enceinte de la direction départementale des douanes et des droits indirects du Kouilou, en présence d'Henri Loundou, directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, et des autorités de la ville.

C'est dans le but de doter le personnel des douanes d'un outil de travail moderne et adapté à un environnement nécessitant précision et célérité qu'a été mis en place le centre d'analyse d'images, fruit de la volonté commune du ministère des Finances et du budget, de la direction générale des douanes et de Cotecna.

« La mise en place de ce centre d'analyse marque une étape importante dans l'assistance à la modernisation et la synergie entre la douane et Cotecna. Ce centre, construit et équipé par Cotecna, est mis à la disposition de la douane pour héberger les analystes d'image dans un environnement de bonne gouvernance. En délocalisant la fonction clé d'analyse image hors du site des opérations de scanning, les agents douaniers pourront travailler de façon encore plus efficace et objective sans risque de pression supplémentaire. Les analystes des douanes disposent pour cela d'équipements modernes et d'un logiciel d'exploita-



tion et de supervision développé par Cotecna et appelé Coview », a dit Christophe Guyant, vice-président de Cotecna. Il a précisé : « Cette solution informatique permet une gestion centralisée de la totalité des opérations scanners. Les opérations d'analyse d'image seront ainsi réalisées depuis une salle distante équipée de

huit stations de travail capables de recevoir simultanément les images radioscopiques des conteneurs scannés ».

Le partenariat entre Cotecna et la République du Congo n'a cessé de se renforcer à travers la mise en place de nouveaux outils de facilitation du commerce et de

sécurisation des opérations douanières telles l'intégration du système d'analyse du risque aux processus de dédouanement, le transfert progressif de contrôle à destination et le remplacement de l'inspection physique par un contrôle scanner, non intrusif et plus rapide. « Cadres et agents des douanes, dorénavant vous avez un environnement qui vous permet de travailler dans les meilleures conditions et produire ainsi les résultats que l'Etat attend de vous. J'ose croire que ce cadre de travail vous permettra de mobiliser davantage les recettes afin de répondre aux attentes du gouvernement », a renchéri Henri Loundou, avant d'inviter les analystes d'images qui vont exercer dans ce centre à travailler avec la plus grande rigueur et le plus grand professionnalisme.

Toujours dans le cadre du partenariat Congo - Cotecna, 2019 sera marquée par l'installation et l'exploitation de scanners additionnels, entre autres aux aéroports de Pointe-Noire et de Brazzaville. Tout au long de l'année, le programme de formation et de transfert de compétences s'intensifiera pour permettre aux agents des douanes de s'approprier pleinement les outils technologiques mis à leur disposition.

Signalons que Cotecna a été la première société d'inspection à proposer de nouvelles technologies d'imagerie par scanner intégrées dans les procédures douanières avec l'installation des premiers scanners en Afrique au début des années 2000.



AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le FMI abaisse ses prévisions de croissance

La croissance économique des pays de la région devrait passer de 2,9% en 2018 à 3,5 % en 2019 et à 3,6 % en 2020, selon un rapport de l'institution financière internationale, publié le 21 janvier.

Pour 2019 et 2020, la projection du Fonds monétaire international (FMI) est inférieure de 0,3 point de pourcentage à celle d'octobre dernier, la diminution des cours du pétrole ayant entraîné des révisions à la baisse pour l'Angola et le Nigeria. Dans son rapport sur les perspectives de l'économie mondiale, l'institution de Bretton Woods a cependant indiqué que plus d'un tiers des pays d'Afrique subsaharienne devraient connaître une croissance de plus de 5% en 2019 et en 2020.

Le FMI a, par ailleurs, abaissé des prévisions de croissance mondiale pour 2019. Il table désormais sur une croissance de 3,5% cette année, soit 0,2 point de moins que la précédente estimation d'octobre, qui avait déjà été abaissée.

Toutefois, les estimations d'expansion pour les deux premières puissances, soit les Etats-Unis (2,5%) et la Chine (6,2%), restent inchangées. Le Fonds revoit à la hausse la prévision du Japon mais se montre bien plus pessimiste pour la zone euro (1,6% contre 1,9% estimé précédemment). En Europe, l'Allemagne subit la plus forte révision en baisse avec une croissance attendue désormais à 1,3% (-0,6 point), suivie de l'Italie (-0,4 point à 0,6%) et de la France (-0,1 point à 1,5%).

Le FMI note que la croissance mondiale demeure globalement solide mais ralentit plus que prévu, contrariée par les tensions commerciales et les risques politiques, tels que le Brexit au Royaume-Uni et la fronde sociale en France.

Josiane Mambou Loukoula

AFRIQUE-RUSSIE

Sotchi va abriter le premier forum économique en 2019

En plein retour sur la scène africaine, le premier sommet russo-africain aura lieu, cette année, dans la ville de Sotchi en octobre 2019, a-t-on appris.

Des chefs d'État et représentants du monde des affaires russes et africains assisteront à l'événement pour dégager des pistes de coopération bilatérale. La reprise de relations entre la Russie et de multiples pays africains a été qualifiée de "grand retour de la Russie en Afrique" par plusieurs médias occidentaux, particulièrement en Centrafrique.

La première visite officielle du président zimbabwéen, en janvier, est venue renforcer ce

constat. Dans ce contexte, un forum économique dédié aux relations russo-africaines vient d'être annoncé.

Le premier forum économique russo-africain se tiendra à Sotchi, en octobre 2019. L'accord sur l'organisation de cet événement a été obtenu lors d'un rendez-vous entre Anton Kobyakov, conseiller du président Vladimir Poutine, et Benedict Oramah, président du conseil d'administration de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), a annoncé le service de presse de la fondation publique Roscongress.

Des chefs d'État africains participeront à ce forum économique, aux côtés de représentants des affaires russes, africaines, internationales, ainsi que des membres de différentes associations d'intégration sur le continent africain.

Les deux parties sont convenues de mettre en place une réunion annuelle des actionnaires de l'Afreximbank en juin 2019 à Moscou. L'objectif sera de créer une base permettant de poursuivre le dialogue de haut niveau entre les pays dans le cadre des événements d'affaires futurs.

« Les événements à venir seront sans précédent dans les relations entre la Russie et les pays africains. Ils vont être un vecteur pour le développement de contacts multilatéraux pour les prochaines décennies », a déclaré Anton Kobyakov. Il a souligné l'importance stratégique et les avantages d'une coopération mutuelle avec l'Afrique. Aussi a-t-il exprimé l'espoir que ces rencontres interétatiques deviendront traditionnelles.

La Fédération de Russie s'accorde sur une coopération militaire et technique avec seize pays africains. « La Russie a toujours été un partenaire puissant pour nous. Elle a soutenu l'Afrique surtout dans le cadre de sa lutte pour l'indépendance. Cette coopération a duré pendant de nombreuses années et nous sommes heureux de recommencer à coopérer avec le gouvernement de la Fédération de Russie », a indiqué Bénédicte Oramah. Il a souligné que la Russie avait les capacités nécessaires, la puissance et l'expérience pouvant permettre d'aider les pays africains à se développer.

Noël N'dong

« La Russie a toujours été un partenaire puissant pour nous. Elle a soutenu l'Afrique surtout dans le cadre de sa lutte pour l'indépendance. Cette coopération a duré pendant de nombreuses années et nous sommes heureux de recommencer à coopérer avec le gouvernement de la Fédération de Russie »



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Goussou
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



BRÈVES

Nigeria

L'ancien président nigérian, Olusegun Obasanjo, a accusé le chef de l'Etat Muhammadu Buhari, candidat à un deuxième mandat, de préparer des fraudes massives pour remporter les élections générales du 16 février. Olusegun Obasanjo, qui avait soutenu l'actuel président lors de son élection en 2015, n'a cessé ces derniers mois de critiquer son bilan et a cette fois apporté son soutien au principal candidat de l'opposition à la présidentielle, Atiku Abubakar. L'ancien président a, dans une cinglante lettre ouverte, émis des doutes sérieux quant à l'intégrité, l'impartialité et la compétence actuelles de la Commission électorale nationale pour organiser des élections justes, libres et crédibles. Il s'en est ensuite pris directement à Buhari, l'accusant de recruter des agents pour falsifier les résultats des élections avant le scrutin.

Zimbabwe

Le président Emmerson Mnangagwa a interrompu une tournée à l'étranger après des manifestations et leur répression brutale dans son pays, déclarant qu'il voulait « un Zimbabwe calme, stable et qui fonctionne de nouveau ». Mnangagwa, à la recherche d'investissements étrangers, se trouvait dimanche au Kazakhstan, après avoir entamé sa tournée le 14 janvier par la Russie. En raison de la situation économique, il est rentré, dit-il, après une semaine très productive de rencontres commerciales bilatérales, annulant ainsi sa participation au prochain Forum de Davos. Le pays y sera représenté par son ministre des Finances, Mthuli Ncube. Au moins douze personnes ont été tuées et soixante-dix-huit blessées par balles, la semaine dernière, selon le Forum des ONG des droits de l'homme au Zimbabwe, une coalition d'organisations qui a recensé plus de deux cent quarante cas d'agressions et tortures.

Sénégal

Le Conseil constitutionnel sénégalais a publié la liste officielle des cinq candidats en lice pour l'élection présidentielle du 24 février, dont le chef de l'Etat sortant, Macky Sall. Ses deux principaux opposants, l'ex-maire de Dakar, Khalifa Sall, et l'ancien ministre Karim Wade ont été écartés définitivement. Identique à la liste provisoire publiée le 14 janvier, elle a été affichée en fin de soirée sur des panneaux disposés devant le siège du Conseil constitutionnel. Outre celle de Macky Sall, le Conseil a validé, comme la semaine précédente, les candidatures du député Ousmane Sonko, ancien haut fonctionnaire et figure montante de l'opposition, de l'ex-Premier ministre Idrissa Seck, d'un proche de l'ancien président Abdoulaye Wade (2000-2012), Madick Niang, et du candidat du Parti de l'unité et du rassemblement, El Hadji Sall.

Ethiopie

Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés s'est félicité de la nouvelle loi historique en Ethiopie sur les réfugiés, qui leur permettra désormais d'obtenir des permis de travail, d'accéder à l'école primaire, de se faire délivrer des permis de conduire et d'enregistrer légalement les événements de la vie, tels que la naissance et le mariage, ainsi que d'accéder aux services bancaires dans le pays. Le parlement éthiopien a adopté une révision de ses lois en vigueur, ce qui en fait désormais l'une des politiques sur les réfugiés les plus progressives en Afrique. L'Éthiopie accueille actuellement plus de neuf cent mille réfugiés, principalement du Soudan du Sud, de la Somalie et de l'Érythrée voisins, ainsi qu'un plus petit nombre de réfugiés originaires du Yémen et de la Syrie.

Somalie

L'armée américaine a tué, le 19 janvier, cinquante-deux islamistes somaliens au cours de frappes aériennes à la suite d'une attaque de combattants shebabs contre une base militaire somalienne dans le sud du pays, selon un communiqué du commandement américain en Afrique. Les shebabs ont revendiqué l'attaque, affirmant avoir tué quarante-deux soldats somaliens. Auparavant, au moins huit soldats somaliens avaient été tués le matin du 19 janvier par des combattants shebabs dans l'attaque de leur camp à la périphérie de Kismayo, ville portuaire du sud. Les combattants islamistes, lourdement armés, avaient lancé à l'aube leur attaque, suivie d'un échange de tirs qui a duré plusieurs heures. Six soldats ont été tués au cours de l'attaque et deux autres sont morts après l'explosion d'un véhicule piégé lorsque les forces ont repris le contrôle de leur base. L'armée américaine a intensifié ses frappes aériennes contre les combattants islamistes depuis 2017.

Madagascar

Le président malgache élu le mois dernier, Andry Rajoelina, a pris ses fonctions, le 19 janvier, après avoir prêté serment à Antananarivo devant les neuf juges de la Haute cour constitutionnelle. Conformément à la constitution, Andry Rajoelina a juré « d'exécuter dans la vertu » sa fonction de président de la République de Madagascar et d'utiliser ses pouvoirs « pour garantir et renforcer l'unité nationale et les droits de l'homme ». Pour la première fois de l'histoire de l'île habituée à des crises politiques depuis son indépendance de la France en 1960, l'investiture du président a eu lieu en présence de ses rivaux électoraux et des précédents chefs d'État Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina. Le 18 janvier, pour la première fois aussi dans l'histoire du pays, une passation de pouvoir avait été effectuée entre deux présidents élus, Rajaonarimampianina et Rajoelina.

Josiane Mambou Loukoula et l'AFP

VIOLENCES ET HARCÈLEMENT

L'Unesco déplore la gravité des problèmes à l'école

Dans un rapport rendu public le 22 janvier à Londres, au Royaume-Uni, l'organisation relève que la violence et le harcèlement en milieu scolaire sont des sujets majeurs dans le monde.

Intitulée « Derrière les chiffres : mettre fin à la violence et aux brimades à l'école », l'étude publiée à l'occasion du Forum mondial de l'éducation 2019, le plus grand rassemblement au monde des ministres de l'éducation et des compétences, montre que malgré la gravité du problème, certains pays ont réalisé des progrès considérables. Les Etats concernés, soixante-onze au total, ont notamment fait des efforts en ce qui concerne la réduction ou la maîtrise de la violence et de l'intimidation à l'école.

Le texte analyse la prévalence ainsi que les tendances mondiales et régionales, la nature et l'impact du problème et les réponses apportées avec succès au niveau national. Il rassemble des données quantitatives et qualitatives provenant d'une série d'enquêtes mondiales et régionales couvrant cent quarante-quatre pays et territoires dans toutes les régions du monde. Ce qui l'a permis de présenter les preuves les plus récentes et complètes sur la violence et le harcèlement en milieu scolaire.

Les auteurs de la publication notent que près d'un élève sur trois (32%) a été victime d'in-

timidation par ses camarades à l'école au moins une fois au cours du mois écoulé et une proportion similaire est touchée par la violence physique. Ils soulignent que l'intimidation physique est le type d'intimidation le plus fréquent dans de nombreuses régions, à l'exception de l'Amérique du nord et de l'Europe, où l'intimidation psychologique est la plus répandue.

L'Unesco affirme que les enfants qui sont perçus comme différents de quelque manière que ce soit risquent davantage d'être victimes d'intimidation, précisant que l'apparence physique est sa cause la plus courante. Les deuxièmes raisons les plus fréquemment citées par les étudiants concernent la race, la nationalité ou la couleur.

Pour ce qui est des efforts consentis en vue de tenter de contrer les violences et le harcèlement, le rapport note qu'un leadership politique et un engagement de haut niveau, associés à un cadre juridique et politique solide traitant de la violence à l'encontre des enfants, de la violence à l'école et de l'intimidation, se sont révélés efficaces. Ce qui a permis effectivement de réduire ou maintenir une faible prévalence de la violence et

de l'intimidation à l'école.

« Nous sommes vivement encouragés par le fait que près de la moitié des pays disposant de données dispose de taux de violence et de brimades à l'école moins élevés. Cela prouve qu'avec un leadership politique fort et d'autres facteurs - la collaboration, le signalement et le suivi - nous pouvons atténuer le climat de peur créé par l'intimidation et la violence à l'école », a estimé Stefania Giannini, sous-directrice générale de l'Unesco pour l'éducation. « Tous les enfants et tous les jeunes ont droit à un environnement d'apprentissage sûr, inclusif et efficace », a-t-elle souligné.

Notons que l'Unesco contribue à la campagne « Safe to learn », une nouvelle initiative visant à mettre fin à la violence à l'école afin que les enfants puissent apprendre, s'épanouir et réaliser leurs rêves. La campagne a été initialement conçue par des membres du Partenariat mondial pour la lutte contre la violence à l'égard des enfants : l'Unesco, l'Unicef, le Département britannique du développement international et l'Initiative des Nations unies pour les filles.

Nestor N'Gampoula

LIBYE

Poursuite de la campagne de reboisement

La désertification que subit le pays l'a conduit à une campagne nationale dans laquelle des centaines de volontaires se sont lancés dans la plantation de milliers d'arbres.

Au total, six mille arbres ont déjà été plantés et l'initiative vise à terme vingt-cinq mille arbres d'ici à la fin de l'année. Au cours des deux dernières années, la campagne « Branches » a permis de mettre en terre de jeunes arbres et des pousses dans des forêts épuisées et dans des zones auparavant dépourvues de couvert arboré.

« La campagne a plusieurs objectifs dont certains sont d'ordre social. Certains objectifs concernent la préservation de l'environnement ainsi que la sensibilisation des citoyens aux questions environnementales. Bien sûr, et comme nous le savons tous, de grands changements climatiques sont en cours. L'un de nos objectifs est d'accroître la taille des forêts, de faire comprendre l'importance des arbres et de lutter contre tous les types d'exploitation forestière, compte tenu de la rapidité avec laquelle l'activité s'est étendue récemment », a expliqué Anwar Bouz Anin, superviseur de la campagne « Branches ».

L'initiative verte pour encourager le reboisement en Libye s'étend également aux écoles où l'on enseigne aux enfants à aimer et planter des arbres. La campagne

visait aussi à sensibiliser les jeunes à l'importance de la végétation.

« Nous avons proposé cette idée aux élèves des écoles et aux enfants, afin de pouvoir leur inculquer l'amour qu'ils pourront ensuite transférer aux arbres. Lorsque l'enfant s'adonne à planter l'arbre dans le sol, il le fera avec cet amour et ce soin. Ainsi, l'arbre pourra grandir avec amour, faire pousser des feuilles. L'enfant plante l'arbre dans son école et s'il ne fleurit pas, l'enfant continue à l'ensemencer et à lui donner doublement l'amour », a indiqué Saleh Shaqan, membre de l'association Tree lovers et professeur de jardinage.

Ces dernières années, la Libye a été témoin de graves cas de déforestation, principalement imputables à des milices armées qui, en période de conflit, avaient occupé des forêts et épuisé leur couvert forestier.

« Nous savons tous que les arbres absorbent le dioxyde de carbone parmi d'autres gaz et libèrent de l'oxygène, le principal gaz nécessaire à la respiration humaine. Nous espérons que toutes les villes le feront comme la ville d'al-Khums. Le point le plus important, c'est que les citoyens libyens s'emploient à préser-

ver les arbres, en particulier les bergers et les propriétaires de bétail... Ils doivent s'occuper des arbres, s'efforcer au mieux de les préserver de l'espace pour leur permettre de pousser », a conclu Milad Daabaj, employé de la compagnie Spring et bénévole de la campagne « Branches ».

Selon les campagnes de reboisement, la forêt d'al-Kashafa à Misrata, où près de dix-mille arbres ont été détruits, et celle de Wadi Kaam dans la ville de Ziltan, où trois mille arbres ont été coupés, sont extrêmement déboisées.

En effet, la lutte contre le réchauffement climatique est une action qui se veut planétaire, tant il est vrai que les conséquences de gaz à effet de serre sont sans limite. Des conséquences dues aux diverses causes allant des catastrophes naturelles aux éboulements de sol, dont l'homme, l'occupant même de la planète, en est tenu pour responsable numéro un.

Conscient de cet état des choses, le monde se mobilise en vue de tenter de remédier à cette situation. C'est dans ce registre que s'inscrit la campagne « Branches » en Libye.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Le gouvernement renforce les règles d'octroi de crédits

L'accès aux prêts est désormais soumis à une nouvelle réglementation. Pour cela, le contrôle budgétaire devrait inspecter le travail des gestionnaires de crédits relevant du ministère de l'Agriculture.

Le sujet est au centre d'un séminaire national qui réunit, à Brazzaville, les principaux acteurs, dont les gestionnaires de crédits des centres, programmes et projets sous tutelle du ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Au cours de cet atelier débuté lundi et qui s'achèvera le 25 janvier, les participants échangent sur des questions brûlantes comme « Les étapes d'exécution de dépenses » ; « L'application de nouveaux modèles de bon engagement, de liquidation et bordereaux d'envoi ».

Dans le dispositif défini par l'arrêté ministériel 405- du 3 août 2011 relatif aux établissements publics, l'engagement et la liquidation seuls ne suffisent plus pour former un mandat. Pour un besoin de transparence, a expliqué Alima Ngoulou Kamara, directrice des affaires administratives et financières près la direction générale du contrôle budgétaire, cette procédure est menée par un administrateur de crédits et son mandataire conjointement avec le contrôle budgétaire.

« Une autre innovation concerne



Une étendue de maraîchage (DR)

le mandatement qui est du ressort de l'administrateur de crédits. Ce dernier a l'obligation, selon la nouvelle réglementation, de le transmettre directement au comptable. La nouvelle chaîne

de dépenses instituée par le décret 2009-230 et l'arrêté ministériel 405- du 3 août 2011 relatif aux établissements publics modifie l'exécution de la dépense de l'Etat », a-t-elle indiqué.

L'Etat est obligé de se substituer aux banques, dont nombreuses hésitent à accorder des crédits aux agriculteurs. En effet, le niveau d'accès aux crédits agricoles reste insignifiant au Congo, selon

une étude menée par le Projet de développement de l'agriculture commerciale. L'enquête a pu déceler les défaillances du secteur bancaire avec une forte concentration des établissements à Brazzaville et Pointe-Noire et une méconnaissance du marché ainsi que des opportunités.

D'un côté, les établissements de microfinance ignorent les potentiels clients que sont les producteurs agricoles et les produits financiers qu'ils proposent sont souvent inadaptés au besoin des clients; de l'autre, la plupart des agriculteurs ne maîtrisent pas comment bâtir un bon projet bancaire et la façon de le défendre afin d'obtenir le financement. En plus, ils ne sont pas en mesure de garantir les crédits sollicités.

Le crédit est un instrument de développement des activités agricoles et rurales tout comme la recherche et l'encadrement agricoles. Les enquêteurs espèrent ainsi doter le pays d'un support d'orientation, proposant une meilleure politique publique des microfinances en faveur du monde rural.

Fiacre Kombo

COMMUNICATIONS

Plus d'importation de téléphones portables au Congo sans agrément

Les équipements que sont les terminaux de communications électroniques à l'instar des téléphones portables, tablettes et autres dispositifs ne rentreront plus dans le pays sans l'agrément de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce), a rappelé, le 22 janvier à Brazzaville, son directeur général, Yves Castanou, lors d'une mise au point avec les importateurs et distributeurs.

« Il m'a été donné de constater que l'activité d'importation et de distribution d'équipements terminaux de communications électroniques se fait jusque-là au mépris des règles imposées dans ce domaine par la réglementation en vigueur ; ce malgré de nombreux rappels à l'ordre dont le dernier a été fait au cours de la réunion tenue au siège de l'Autorité de régulation, le 17 décembre 2018, avec certains importateurs et distributeurs », a d'entrée de jeu retracé Yves Castanou, lors de l'échange, en présence des représentants des associations des droits des consommateurs. Cette dernière réunion a eu pour

objectif de fixer non seulement les règles de jeu mais aussi les délais devront permettre aux importateurs et distributeurs d'obtenir leur agrément autorisant l'importation des terminaux de communications électroniques. Jusqu'au 31 janvier, ils doivent, en effet, se rapprocher des services habilités de l'Arpce afin d'obtenir une certification. Passé ce délai, les contrevenants seront exposés aux sanctions prévues par la loi. Yves Castanou a rappelé que son institution a le devoir de protéger les citoyens congolais contre des équipements non conformes. « La loi n°9-2009 du 25 novembre 2009 portant réglemen-

tation du secteur des communications électroniques, en son article 161, exige un certificat d'homologation préalable à l'importation de tout équipement terminal de communications électroniques », a indiqué le directeur général.

Des plaintes des consommateurs sur la qualité des produits vendus

Malgré de nombreux rappels à l'ordre, importateurs et distributeurs des équipements de communications électroniques inondent le marché congolais de produits parfois douteux. Selon Marc Sakala, directeur des ré-

seaux et services de communications électroniques à l'Arpce, plusieurs plaintes des consommateurs sur la qualité des produits achetés sont parvenues à l'agence.

« D'autres téléphones chauffent énormément, certains explosent et rendent malade. Nous avons des gens qui souffrent des maux de tête et migraines sans savoir que cela est dû au produit acheté », a souligné Marc Sakala, brochant le tableau peu reluisant des problèmes récurrents sur la mauvaise qualité des produits mis sur le marché congolais.

Au-delà des produits de qualité vendus, trop de contrefaçons altèrent la confiance des consommateurs. On trouve des chargeurs avec des embouts non homologués aux prises d'électricité au Congo. Chez d'autres terminaux se pose la question du numéro d'identification unique installé dans chaque appareil mobile, appelé IMEI, qui sert, entre autres, à des enjeux de sécurité. Lors de cette mise au point et planchant toujours sur les plaintes des consommateurs, la discussion a, par ailleurs, porté sur la problématique de la garantie des terminaux vendus. « Cette histoire de garantie de trois à sept jours est du jamais vu. Nous avons abordé cette question afin

que les garanties soient désormais étendues selon les règles qui existent », a précisé Marc Sakala.

Garantir le respect et la conformité des équipements

L'homologation vise à garantir le respect des exigences essentielles et la conformité des équipements aux normes et spécifications techniques conventionnelles. Elle est matérialisée par l'édition d'un certificat d'homologation délivré par l'Arpce.

« Chaque pays a ses règles et l'autorité de régulation doit défendre les produits que consomme la population », a martelé Yves Castanou. Il a précisé que le régulateur a l'obligation de veiller à l'application de la circulaire numéro 001/Arpce-DG/DRSCE/19 du 14 janvier 2019, relative à la réglementation en matière d'importation et de distribution d'équipements et terminaux de communications électroniques. Pour être en règle, les importateurs et distributeurs doivent se faire enregistrer. « Des équipes vont les recevoir à l'Arpce pour les accompagner dans leur processus d'agrément. Ils doivent par la suite déclarer le nombre d'équipements qu'ils ont importés au Congo et ceux qui sont actuellement dans leur magasin », a fait savoir Marc Sakala.

Quentin Loubou



Une vue des importateurs, distributeurs et représentants d'associations de défense des droits des consommateurs Adiac

*La BSCA
vous souhaite
Meilleurs vœux 2019*



PARC NATIONAL D'ODZALA-KOKOUA

La population de Mbomo boude le départ du directeur général du site

Selon des images et des sources concordantes, les habitants de la sous-préfecture du département de la Cuvette ouest et la société sud-africaine African Parks ne parlent plus le même langage, suite à la démission du Canadien d'origine mauritanienne, Mabaye Dia.

Après seulement trois mois de service, le directeur général du Parc national d'Odzala-Kokoua (Pnok), que la population de Mbomo a surnommé « Moïse », a quitté ses fonctions le 16 janvier.

En effet, depuis cette date, la population, qui a mal apprécié ce départ, aurait paralysé toutes les

pour sa délivrance du joug de la pauvreté orchestrée par certaines autorités congolaises et des étrangers gérant Odzala. Chaque fois qu'un directeur veut mieux faire, il a été toujours relevé », a lâché un manifestant.

Selon des témoignages, le désormais ancien directeur général du

d'African Parks et du gouvernement congolais qui, selon lui, a signé des accords ne profitant pas au pays, surtout à la population locale. Une position qui lui aurait valu des blâmes lors du dernier conseil d'administration tenu à Brazzaville. « Frappé par son honnêteté, cet ex-sociétaire d'African Parks, les

une nouvelle offre. L'homme qui n'a fait que trois mois s'en va. Les habitants de Mbomo ne veulent pas voir un certain nombre de ses collaborateurs corrompus et les portes du parc sont fermées », indique notre source.

Alors que les négociations sont en cours entre les autorités départementales et la population, la situation est montée d'un cran, le 23 janvier, dès les premières heures de la matinée.

En effet, les Kota-Mboko-Moungom, qui s'opposent farouchement à la société sud-africaine African Parks (gérante du parc d'Odzala), sont descendus dans les rues. Conséquences : boutiques, école, marché et autres activités sont restés fermés pendant des heures.

Justifiant son attachement au directeur démissionnaire, la population estime qu'il était le seul à avoir dévoilé le budget affecté à chaque service, ce qui était hier tabou.

« Chaque fois, les fonds alloués au parc étaient repris par ses donateurs (partenaires), faute d'utilisation. En fin 2018, par exemple, 65% du budget était resté puis retiré, il a instauré des réunions hebdomadaires avec les chefs de service ; il déplorait le fait que les éco-gardes

s'habillaient par leurs propres efforts financiers. Il a simplifié la collaboration avec ses subordonnés, surtout son directeur général adjoint nommé par le gouvernement mais détesté par African Parks à cause de sa rigueur et sa logique. Il a autorisé l'accès au transport gratuit de la population de Mbomo et ses biens dans les véhicules du parc », reconnaît la population, ajoutant qu'il était le premier directeur à silonner les rues de Mbomo à pied, à dialoguer avec les jeunes et à participer aux veillées.

Notons que le Pnok abrite environ vingt-deux mille gorilles des plaines occidentales, les furtifs éléphants de forêt et environ quatre cent quarante-quatre espèces d'oiseaux. Il est l'un des plus anciens parcs nationaux d'Afrique. Etabli en 1935, il a obtenu le statut de réserve de la biosphère en 1977 et couvre une vaste zone de 13500 km².

S'agissant de la société African Parks, elle a conclu, en novembre 2010, un accord de vingt-cinq ans avec le ministère de l'Economie forestière, du développement durable et de l'environnement pour protéger ce parc de grande envergure.

Parfait Wilfried Douniama



Les habitants sortis dans les rues de Mbomo le 23 janvier/Esseyi

activités du parc en signe de mécontentement. « Mabaye est le messie que Mbomo attendait

Pnok paie les frais de sa rigueur car, il dénonçait la mauvaise façon de faire de ses collaborateurs

larmes aux yeux, a quitté Mbomo pour le Cameroun où une agence onusienne lui a proposé



Projet Lisungi-Système de Filets Sociaux

L'UNITE DE GESTION DU PROJET LISUNGI INFORME LES MENAGES BENEFICIAIRES QUE LES PAIEMENTS DES ALLOCATIONS DU TROISIEME ET QUATRIEME TRIMESTRE 2018 DEBUTERONT CE VENDREDI 25 JANVIER 2019 SELON LE CALENDRIER CI-DESSOUS.

ZONES	Localités Concernées	Périodes	Lieux de paiement	Horaires
BRAZZAVILLE	Makélékélé	25 au 31 Janvier 2019	BPC Centre-ville	9h à 15 h
	Bacongo	25 au 1 ^{er} Février 2019	BPC Centre-ville	9h à 15 h
	Moungali	25 au 30 janvier 2019	BPC Poto-poto	9h à 15 h
	Talangai	25 au 1 ^{er} Février 2019	BPC Rond-point Koulounda	9h à 15 h
	Mfilou	25 au 1 ^{er} Février 2019	BPC Aéroport	9h à 15 h
	Madibou	02 au 06 Février 2019	CAS de Makélékélé	9h à 15 h
	Djiri	du 07 au 08 février 2019	Siege de la mairie	9h à 15 h
POINTE-NOIRE	Mvoumvou	25 au 29 Janvier 2019	BPC Agence Marché	9h à 15h
	Loandjili	25 au 30 Janvier 2019	BPC Fond tié-tié et Agence Kasai	9h à 15h
PLATEAUX	NGO	Du 14 au 16 février 2019	Sous-préfecture de NGO, CSI Etsouali et CSI Nsah	9h – 14h
	Gamboma	Du 18 au 19 février 2019	Gamboma centre	9h – 14h
CUVETTE	OYO	du 20 au 22 février 2019	BPC OYO	9h à 15h
	Makoua	Du 23 au 26 février 2019	CAS Makoua et Ecole Primaire	9h à 15h
NIARI	Dolisie 1 et 2	31 janvier au 02 février 2019	BPC Dolisie	9h à 15 h
POOL	Nganga lingolo	1 ^{er} février 2019	Sous-préfecture de Goma tsé-tsé	9h à 15 h



Na lisungi, tosungami !

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION

Sept grands défis à relever cette année

Les actions à mener dans le secteur ont pour objectif principal l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins en faveur de la population.

La ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo, a dévoilé les grandes lignes de l'action de son département ministériel, le 23 janvier à Brazzaville, lors d'un échange avec les responsables des structures sous tutelle et les partenaires. Cette action repose principalement sur sept axes que le président de la République avait déjà évoqués dans son discours sur l'état de nation devant le parlement réuni en congrès, le 29 décembre dernier. Il s'agit de l'opérationnalisation effective de l'assurance maladie dès le premier trimestre de l'année en



La ministre de la Santé avec les cadres du département et les partenaires

« Le champ est grand mais il y a peu d'ouvriers compétents. Chaque membre du cabinet doit être à la hauteur des exigences de l'heure. Il n'y a de place ni pour les figurants ni pour les paresseux »

cours; le déploiement judicieux du personnel de santé; l'amélioration de l'accès aux soins spécialisés en général et à ceux liés à l'insuffisance rénale en particulier; la disponibilité permanente des médicaments et produits de santé, notamment les antirétroviraux; la densification de la riposte vaccinale contre les épidémies;

l'installation d'un laboratoire ultra moderne au centre anti tuberculeux de Brazzaville; la revitalisation des districts sanitaires.

« Ces défis interpellent tous les acteurs à différents niveaux de la pyramide sanitaire et nous poussent à revoir notre manière de travailler », a déclaré la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Elle a, par ailleurs, instruit l'inspection générale de la santé à réprimer, conformément à la réglementation, les comportements déviants constatés dans les structures sanitaires publiques et privées.

Pour accélérer la mise en œuvre du Programme national de développement sanitaire 2018-2022,

tous les organes y relatifs doivent être mis en place au plus tard à la fin du premier trimestre de cette année, selon la ministre de la Santé et de la population. Ces organes ne sont autres que le Conseil national de santé, le Comité technique de suivi, les comités départementaux de coordination et de suivi. « Le champ est grand mais il y a peu d'ouvriers compétents. Chaque membre du cabinet doit être à la hauteur des exigences de l'heure. Il n'y a de place ni pour les figurants ni pour les paresseux », a-t-elle averti.

D'ici à la fin de cette année, chaque département du pays doit avoir au moins un district sanitaire opérationnel, un réseau de formations sanitaires de premier échelon et un hôpital de recours, les deux liés par le système de référence et de contre référence. A l'égard des partenaires sociaux, le ministère maintiendra le dialogue social pour garantir un climat propice de travail. Jacqueline Lydia Mikolo a ainsi appelé les centrales syndicales à prendre en compte, dans leurs revendications, la contrainte de crise financière que traverse le pays.

Rominique Makaya

VIOLENCES À L'ÉGARD DE LA FEMME

Emilienne Gombouka Emboula proscrit les arrangements à l'amiable avec les auteurs

La directrice générale de la Promotion de la femme a fait la déclaration le 22 janvier, lors d'un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville, suite aux actes barbares commis par Patrick Claude Fouity, dans la nuit de samedi à dimanche, sur sa conjointe, Marlène Tchibinda.

Patrick Claude Fouity est un ex-agent de la société de téléphonie mobile MTN, a expliqué Emilienne Gombouka Emboula, avant d'ajouter qu'il vivait avec sa conjointe, Marlène Tchibinda, depuis trois ans à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Agée de 38 ans, Marlène Tchibinda est mère de deux enfants nés dans son premier



Emilienne Gombouka Emboula

foyer. De retour d'un voyage à Pointe-Noire après que son mari lui avait menti que leur maison avait été visitée par des voleurs, elle a été grièvement blessée par ce dernier. Ce mensonge a pris corps après qu'il a été démis de ses fonctions dans cette société de téléphonie mobile. Réagissant à cet acte, Emilienne Gombouka Emboula a indiqué que les violences faites à l'égard des femmes font partie des ac-

tions prioritaires du ministère de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. « Le ministère a élaboré une politique nationale afin de lutter contre les violences faites aux femmes. Juridiquement, le ministère a un projet de loi en circulation dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes. Nous interpellons les décideurs pour la promulgation de ce projet de loi en vue de son application », a-t-elle expliqué.

La directrice générale de la Promotion de la femme a, par ailleurs, déploré les violences récurrentes à l'égard des femmes et jeunes filles. « Il n'y a pas d'arrangement à l'amiable avec les auteurs de violence car, ils doivent être traduits en justice. Les tribunaux sont faits pour juger ce genre de situation parce que les femmes n'acceptent pas d'être violentées chaque fois », a déclaré Emilienne Gombouka Emboula.

Lydie Gisèle Oko et Rieltony Louboko (stagiaire)

JUSTICE

Jean Didier Elongo écope de deux ans d'emprisonnement ferme

Reconnu coupable de détournement des fonds publics, l'ancien directeur général de contrôle des marchés publics (DGCMP) doit payer six cent cinquante millions FCFA dont une amende de cinquante millions et six cents millions à titre de dommages et intérêts à l'Etat congolais.

Jugé par la Cour d'appel de Brazzaville depuis quelques semaines pour détournement de fonds publics lorsqu'il dirigeait la DGCMP, Jean Didier Elongo a été condamné, le 23 janvier, à vingt-quatre mois d'emprisonnement ferme. Selon le verdict quelque peu clément prononcé par le premier président de la Cour d'appel, Christian Oba, l'accusé a été reconnu coupable « d'avoir à Brazzaville courant 2009 à 2018, en tout cas depuis tant couvert par la perception de l'action publique, détourné ou dissipé frauduleusement à son propre avantage ou à celui d'une institution ou d'un tiers, tout ou partie des deniers publics ou privés dont il avait individuellement la charge en raison de ses fonctions. »

Pour la cour, les sommes d'argent soustraites, détournées ou dissipées étaient supérieures à cinquante millions FCFA, faits prévus et punis par les dispositions de l'article 15 alinéas 1 et 2 de la loi 5-2009 du 22 septembre 2009 sur la corruption, la concussion, la fraude et les autres infractions assimilées.

« Par ces motifs, statuant publiquement, contradictoirement en matière criminelle en premier et dernier ressort sur l'action publique, déclare l'accusé Jean Didier Elongo coupable des faits mis à sa charge. En répression, lui faisant application de la loi, le condamne à la peine de vingt-quatre mois d'emprisonnement ferme et à une amende de cinquante millions FCFA. Sur les intérêts civils, reçoit l'Etat congolais en sa constitution de partie civile et condamne l'accusé à payer à l'Etat congolais la somme de six cents millions FCFA à titre de dommages et intérêts », peut-on lire dans le verdict de la cour.

Ainsi, trois jours d'audience ont suffi aux juges et au jury pour trancher. Notons que le ministère public avait requis dix ans d'emprisonnement ferme contre l'accusé alors que les avocats de la défense plaidaient non coupable, disaient-ils, par faute de preuves de l'accusation. Condamné, Jean Didier Elongo, en détention depuis le 9 février 2018, dispose de trois jours pour pourvoir cette décision en cassation.

Parfait Wilfried Douniama

« Il n'y a pas d'arrangement à l'amiable avec les auteurs de violence car, ils doivent être traduits en justice. Les tribunaux sont faits pour juger ce genre de situation parce que les femmes n'acceptent pas d'être violentées chaque fois »

VIE DES PARTIS

L'Upads entame la restructuration de ses organes intermédiaires

Le premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), chef de l'opposition politique congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a mené, du 19 au 21 janvier, à Pointe-Noire, une série d'activités clôturée par une conférence de presse au cours de laquelle les questions sur la situation du pays ont aussi été abordées.



Pascal Tsaty Mabiala, lors de la conférence de presse/Adiac

Dans la ville océane où la direction de l'Upads a décidé d'entamer sa restructuration, la coordination départementale ainsi que les sept comités fédéraux de ce parti (Emery-Patrice-Lumumba, Mvou-Mvou, Loandjili, Mongo Mpoukou, Tié-Tié 1, Tié-tié 2 et Ngoyo) ont été renouvelés. L'objectif, a indiqué Pascal Tsaty Mabiala, est de repartir avec des structures redynamisées.

Le premier secrétaire de l'Upads a aussi rencontré, le 19 janvier, à leur siège situé au quartier OCH, dans l'arrondissement I Emery-Patrice-Lumumba, les membres du conseil national de ce parti présents à Pointe-Noire ainsi que ses sages et notables. Les échanges au cours des deux rencontres ont porté sur le

fonctionnement et la situation du parti. «*Nous avons discuté en camarades pour dissiper un certain nombre de malentendus parce que, depuis la fin de l'élection présidentielle, il s'est installé une incompréhension entre les décisions prises par la direction et quelques responsables du parti. Il était bon et opportun qu'avec ces camarades, nous ayons un débat franc et ouvert pour que ce climat délétère ne s'installe pas dans le parti*», a expliqué Pascal Tsaty Mabiala.

Ces échanges ont permis de briser le silence qui régnait depuis un certain temps entre le sommet et la base de l'Upads et aussi de préciser les choses et donner des orientations. Son premier secrétaire a précisé : «*Nous*

avons besoin de la base parce que c'est notre force. On ne veut pas se couper de cette force énergétique qu'elle constitue. Mais elle aussi ne doit pas se couper de cette lumière que nous constituons, nous, les dirigeants. On est comme le phare qui éclaire».

Les rencontres ont été suivies d'une assemblée générale qui a eu lieu le 20 janvier, au cours de laquelle les responsables des nouvelles structures départementales ont été intronisés. Des promesses ont été faites comme l'a confié Pascal Tsaty Mabiala: «*Nous avons pris l'engagement devant les militants de venir plus souvent à Pointe-Noire, c'est le reproche qui nous a été fait et de la considérer comme un des bastions de notre parti*».

La descente de la direction de cette formation politique a été clôturée, le 21 janvier, par une conférence de presse en vue de faire le point des différentes activités menées à Pointe-Noire. D'autres aspects ont aussi été abordés comme ceux relatifs au budget et au fonctionnement de l'Upads qui ne vit que de ses neuf parlementaires, le parti ne recevant plus la subvention de douze millions de l'Etat depuis 2014, selon Pascal Tsaty Mabiala qui a lancé : «*De même qu'on finance l'économie, le Congo doit financer la démocratie. Sinon on aura qu'un parti unique*».

La question des relations avec les autres partis de l'opposition a aussi été évoquée. «*Leur refus de reconnaître la Constitution actuelle est la véritable raison du manque d'entente dans l'opposition. En tant que républicains, nous reconnaissons les institutions actuelles mais nous restons dans l'opposition et nous nous opposons quand il le faut. À eux d'évoluer*», a dit le premier secrétaire. Pour ce qui est de la gouvernance électorale, il a estimé que cela devrait se faire par le biais

d'une commission électorale indépendante. Pascal Tsaty Mabiala a aussi souhaité un nouveau corps électoral car, d'après lui, «*celui des dernières élections est faux*». Indiquant qu'il faut de nouveaux comportements et habitudes pour sortir de la crise, il a estimé qu'il est possible pour le pays de signer avec le Fonds monétaire international s'il remplit les conditions exigées et qu'il faut une véritable guérilla pour barrer la route à la corruption et dénichier les «*gros poissons*». Pour les hommes politiques en prison, il a suggéré que des mesures d'amnistie ou de remise de peine soient accordées. En outre, Pascal Tsaty Mabiala a informé de la poursuite de la structuration du parti dans les autres départements du pays. «*Pointe-Noire, c'est le commencement. Ces descentes ne sont pas seulement pour la mise en place des structures mais aussi pour rassembler la grande famille de l'Upads éparpillée et écouter les militants dans la discipline. Nous voulons que le parti de Pascal Lisouba reprenne les couleurs qui étaient les siennes*», a-t-il conclu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

THÉÂTRE

Les inscriptions au concours « Le molière du Congo » ont commencé

Le Centre de la République du Congo de l'Institut international du théâtre (IIT) lance le concours cette année.

Le concours est ouvert à tout dramaturge ayant déjà publié une pièce de théâtre mais aussi aux écrivains en herbe ayant des textes originaux. Ouvertes il y a quelques jours, les inscriptions seront clôturées le 21 février. Les deux premiers lauréats seront primés et leurs textes publiés par une maison d'édition de France, partenaire du Festival international du théâtre et autres arts de scène (Fitaas). Des extraits de ces textes seront lus par des comédiens, lors de la 2^e édition du Fitaas, du 24 au 31 mars, à Brazzaville et à Pointe Noire.

Le Fitaas est une initiative d'Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, président de l'IIT Congo Brazza. Son organisation répond à une recommandation du trente-cinquième congrès mondial de l'IIT tenu à Segovia, en Espagne, il y a deux ans, qui avait décidé de célébrer avec éclat la journée mondiale du théâtre, le 27 mars de chaque année.

Signalons que le Fitaas a pour objectifs de mettre en relief la création artistique congolaise, favoriser l'éclosion et la promotion de nouveaux talents littéraires et artistiques, permettre aux artistes congo-



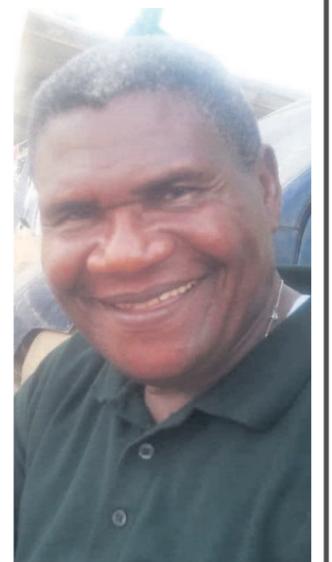
Yvon Wilfried Lewa-Let Mandah, l'initiateur du concours/Adiac

lais de travailler en vase communicant et en osmose avec ceux du réseau de l'IIT et d'ailleurs, offrir un espace d'expression et d'échanges culturels entre divers peuples du monde, inciter les artistes à l'excellence au travers de l'émulation en décernant les prix aux méritants et faire du Congo une plaque tournante du théâtre mondial.

Hervé Brice Mampouya

NÉCROLOGIE

Sylvia Addhas, agent des Dépêches de Brazzaville, et les enfants Etombe ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès inopiné de leur beau-père et père, François Delphin Etombe alias De finance, le samedi 19 janvier 2019 à l'hôpital de Base de Talangai. La veillée mortuaire se tient à son domicile sis au n° 58 de la rue Ntsampoko, à Talangai, vers l'avenue Jean-Dominique-Okemba. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Les familles Lepouba et Massamba, les enfants Legneris informent parents, amis et connaissances du décès de leur sœur, nièce et enfant, Diane Landry Lepouba, le mardi 15 janvier au CHU de Brazzaville, des suites d'une courte maladie. Le deuil se tient au domicile familial sis au n° 12 de la rue Konda (Intendance). Le programme de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.

RÉVISION DU CODE DE LA FAMILLE ET DES PERSONNES

Le HCR promet d'apporter un appui financier et technique à l'opération

Le représentant résident de l'agence onusienne au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a fait part, le 23 janvier, au ministre de la Justice et des droits humains, Ange Aimé Wilfried Bininga, de la volonté de cette institution à apporter un appui technique et financier à l'opération de révision du document.

Au cours de l'audience, les deux personnalités ont également abordé le point relatif à la détermination du statut de réfugié. À ce sujet, Cyr Modeste Kouamé a proposé au ministre d'associer les juristes chevronnés à la Commission d'éligibilité et de recours au statut de réfugié. Car, a-t-il indiqué, la détermination du statut de réfugié est une activité hautement juridique. Par la même occasion, elles ont également échangé sur la question d'apatridie au Congo. « Je sais qu'il n'y a pas d'apatridie dans votre pays mais, il est nécessaire de prévenir. Le ministre nous a assuré qu'une com-

mission interministérielle a été mise en place pour étudier la question », a déclaré Cyr Modeste Kouamé.

Par ailleurs, le représentant du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a annoncé la volonté de sa structure de continuer à mener le plaidoyer afin de persuader le Congo à ratifier les différents traités relatifs à l'apatridie. Si le pays adhère à ces conventions, a-t-il dit, il va renforcer son corpus juridique dans ce domaine.

En outre, Cyr Modeste Kouamé a noté qu'au niveau de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, seuls trois pays ont déjà ratifié les conventions auxquelles il venait de faire allusion.

De plus, Ange Aimé Wilfried Bininga et son interlocuteur ont aussi abordé des sujets liés à la coopération entre le HCR et le Congo dans le domaine des droits humains. L'un d'eux était rela-

tif à la situation des peuples autochtones. A propos, le HCR a exprimé sa volonté d'accompagner le ministère dans le cadre de la mise en œuvre de la loi des minorités.

Dans la Likouala, par exemple, a dit le représentant du HCR, son organisation a sollicité à la Banque mondiale d'étendre le projet Lisungi aux réfugiés et aux peuples autochtones.

Répondant à la question d'un journaliste sur la situation des réfugiés de la République démocratique du Congo qui ont fui les violences à Makotimpo et Bouemba, dans les Plateaux, le représentant du HCR a relevé qu'un travail de leur identification se fait actuellement pour que les choses soient un peu plus claires.

Par la même occasion, le gouvernement s'emploie à leur attribuer des sites convenables parce que la zone où ils sont placés est marécageuse.

Roger Ngombé

PRÉSIDENTIELLE EN RDC

Denis Sassou N'Guesso félicite Félix Tshisekedi

Dans un message rendu public, le 23 janvier, le président de la République du Congo adresse ses félicitations au nouveau président élu de la République démocratique du Congo (RDC), à l'occasion de son sacre à la magistrature suprême de son pays.

« Monsieur le président, votre accession à la magistrature suprême de la République démocratique du Congo m'offre l'opportunité de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, toutes mes félicitations auxquelles je joins mes vœux de pleins succès dans l'accomplissement de vos nouvelles fonctions », écrit notamment le chef de l'Etat congolais.

Denis Sassou N'Guesso assure, par ailleurs, Félix Tshisekedi de son entière disponibilité à « œuvrer au renforcement des relations séculaires et multiformes qui unissent les deux Congo ».

De source diplomatique, le ministre congolais des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, représentera le Congo à la cérémonie d'investiture, ce 24 janvier, du nouveau président de la RDC.

Les Dépêches de Brazzaville

COUPE DE LA CAF

AS Otoho peut s'en sortir selon son entraîneur

Alou Badra estime que son équipe peut tirer son épingle du jeu dans le groupe A, d'autant plus que les trois formations marocaines qui partagent ce groupe avec elle ne sont pas invincibles.

Le hasard du tirage au sort de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) loge le représentant congolais dans le groupe A avec pour adversaires : Hassania Agadir, RS Berkane et Raja de Casablanca (tenant du titre). « Les différentes équipes que j'ai vues ne sont pas faciles à jouer, on a rien à perdre. Nous cherchons à rester dans l'histoire. On va jouer notre chance contre les trois clubs maghrébines. On va se déplacer trois fois au Maroc puis nous recevons également trois fois. Nous devons jouer crânement notre chance. Le Raja a remporté la coupe l'année passée, Primeiro d'Agosto était demi-finaliste mais on l'a éliminé. Chaque saison a ses réalités. On n'a pas peur, les Maghrébines font le maximum chez eux et ferment au



L'entraîneur de l'AS Otoho, Alou Badra

retour, donc on connaît déjà les stratégies et il faut juste être calculateur pour être prêt », a indiqué Aliou Badra Diallo, l'entraîneur d'AS Otoho.

Pour cette phase de poules, AS Otoho entrera en compétition à la maison. Le 3 février, les poulains d'Alou Badra recevront la Renaissance sportive de Berkane tandis que lors de la deuxième journée, le 13 février, ils feront le déplacement du Maroc pour en découdre avec Raja de Casablanca. Le 24 février, le représentant congolais sera reçu par Hassania d'Agadir pour boucler la phase aller.

En attendant d'amorcer cette phase de poules, AS Otoho se contente des rencontres du championnat national d'élite ligue 1 pour se mettre en jambes.

Rominique Makaya et Rude Ngoma (stagiaire)

TRANSFERTS

Thievy Bifouma signe pour dix-huit mois au Yeni Malatyaspor

Libéré de son contrat en raison d'un litige financier avec Ankaragücü, Thievy Bifouma s'est engagé le 22 janvier avec le Yeni Malatyaspor. Il aurait signé un contrat d'un an et demi.



En une seule journée, Thievy Bifouma vient de faire un sacré bon au classement : en quittant Ankaragücü pour le Yeni Malatyaspor, l'international congolais passe de la 14e à la 3e place du championnat turc. Et sans jouer.

Trêve de plaisanterie car, Bifouma quitte avant tout un club en chute libre sportive (1 seul point pris lors des 7 dernières journées, en quête de victoire depuis le 4 novembre, éliminé de la Coupe par le 7e de 3e division) et en difficultés financières : l'ancien Strasbourgeois ne serait plus payé depuis plusieurs mois, comme certains coéquipiers.

Ce litige aurait, selon la presse turque, permis au Yeni Malatyaspor de récupérer l'attaquant vedette des Diables rouges gratuitement.

Avec un but et trois passes décisives en treize matchs de Süper Lig, Bifouma n'a pas vraiment brillé lors de cette première partie de saison. À sa décharge, il a essentiellement joué sur les ailes, l'axe étant dévolu au Maroc El Kabir (7 buts cette saison).

Si le Yeni évolue également avec

une seule pointe, les deux avant-centre attirés (les Turcs Tozlu, 3 buts en 10 matchs, et Sismanoğlu, 2 buts en 5 matchs) ne sont pas les meilleurs artificiers du club : un rôle dévolu à l'excentré serbe Aleksic, auteur de 7 buts en 17 matchs de championnat.

L'aile gauche est le terrain de jeu du capitaine Büyük, actuellement blessé, et du Capverdien Peireira, ancien de la Liga espagnole.

S'il s'intègre et s'implique complètement, TB13, comme le surnomment les supporters des Diables rouges, a les cartes en mains pour faire sa place chez le 3e de ce surprenant championnat turc (le BB Istanbul leader, Fernebahçe premier non relégable). Et de s'y imposer sur la durée, lui qui découvre là le 11e club de sa carrière (Espanyol, Las Palmas, West Bromwich, Almeria, Grenade, Reims, Bastia, Osmanlispor, Sivasspor, Ankaragücü et donc le Yeni), sans jamais laisser une trace indélébile. Au contraire de la sélection nationale, où il reste le chouchou des supporters des Diables rouges.

Camille Delourme

PERFORMANCE VIDÉO

Karel Kouélany met son corps au service de la créativité

Ce jeune chorégraphe congolais a tenu, le 22 janvier à Brazzaville, sa première performance solo « Etat honteux » dont le spectacle a débuté à l'Institut français du Congo (IFC) et s'est clôturé aux ateliers Sahn.

Karel Kouélany a plongé les spectateurs durant deux heures dans une vague intrigue. Dans la première partie, il a présenté un corps instable couché sur un lit d'hôpital près d'une bouteille d'eau perchée, déversant des gouttes comme pour évoquer le ralentissement de la vie quasiment achevée.

Mettant son corps au service de cette performance vidéo, Karel raconte précisément l'histoire de son

sent, suite à la perte de ses facultés à cause d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

Poursuivant sa présentation, le jeune performeur a révélé l'image d'un enfant soldat dont le souvenir de son identité le traumatise et trouble son âme.

Ce spectacle tire sa source des romans « Etat honteux » de Sony Labou Tansi et « Bêtes sans patrie » de Uzodinma Iweala, traduit

et adapté au cinéma en 2015 par le réalisateur Cary Joji Fukunaga sous le titre anglais « Beasts of no nation ».

« Je suis très heureux de ce spectacle car je constate une grande satisfaction de la part du public qui a bien voulu prendre part à cette activité. Ce spectacle dont le travail avait débuté depuis 2018, est une collaboration entre Thales Zokené, Maël Minkala, Karel Kouélany et son groupe armée street. Je remercie toute contribution à l'aboutissement de cette œuvre », nous a confié Karel, juste après avoir bouclé son show.

Né à Brazzaville, Karel Kouélany est danseur de krump et chorégraphe professionnel. Ayant bénéficié de plusieurs prix à ce jour, le jeune chorégraphe fait présentement partie du projet cap Congo initié par Emmanuel Dongala.

Rosalie Bindika et Merveille Atipo (stagiaire)



propre père, tant absent que pré- en Le chorégraphe Karel Kouélany sur scène